

Procédure de vote électronique réalisée et diffusée par le SNASUB-FSU

Filière AENES et ITRF ayant une adresse électronique en @ac-academie.fr

(ITRF catégorie C + ITRF catégories A et B affectés en EPLE ou en services)



N'attendez surtout pas le dernier moment : dès maintenant, créez votre espace électeur

Pour voter, vous devez utiliser votre adresse électronique professionnelle.

◆ **Etape 1 : vérifiez que vous pouvez ouvrir votre messagerie professionnelle au format @ac-nomacademie.fr**

Pour celles et ceux qui ne l'ont jamais utilisée

Connectez-vous au web-messagerie de votre académie (le plus souvent à l'adresse **<https://webmail.ac-nomacademie.fr>**)

Entrez votre identifiant (prénom : initiale de votre prénom, nom). Si votre nom d'utilisateur ne fonctionne pas, essayez en ajoutant 1, 2, 3... derrière le nom.

Saisissez votre mot de passe (à la première connexion, il s'agit de votre NUMEN en majuscules – identifiant officiel de l'Education Nationale en 13 chiffres et lettres).

Si vous avez oublié votre mot de passe, il est possible de le réinitialiser.

Important : Pensez à supprimer les messages que vous ne voulez pas conserver pour éviter d'atteindre la capacité maximum de stockage et que les messages envoyés soient refusés.

◆ **Etape 2 : créez votre espace électeur sur le portail électoral <https://vote2014.education.gouv.fr>**

- Cliquez sur «**créer votre compte**».
- Entrez votre **adresse professionnelle au format @ac-nomacademie**.
- Choisissez **votre mot de passe** électeur (8 caractères dont une majuscule, une minuscule et un chiffre). Il vous servira durant toute la procédure et sera **indispensable pour voter**.

SOUVENEZ-VOUS EN !

- Connectez-vous à votre messagerie professionnelle : <https://webmail.ac-nomacademie.fr>
- Vous avez reçu normalement un message contenant un lien de validation : cliquez sur ce lien. Vous êtes redirigé sur l'espace électeur et le message suivant apparaît « la création de votre compte est confirmée. Saisissez votre adresse de messagerie et votre mot de passe électeur ». Votre espace électeur est alors activé.

ATTENTION !

En l'absence de confirmation vous ne pourrez pas accéder à votre « espace électeur ».

◆ **Etape 3 : accédez à votre espace électeur : <https://vote2014.education.gouv.fr>**

- Cliquez sur « **accéder** ».
- Dans votre espace électeur, vous pouvez :
- vérifier votre « profil » électeur et votre inscription sur la liste électorale ;
 - consulter les scrutins auxquels vous êtes appelés à participer, les professions de foi et les listes de candidats ;
 - voter du 27 novembre au 4 décembre.

◆ **Etape 4 : obtenir votre identifiant électeur.**

Vous avez dû recevoir votre notice de vote en mains propres (et contre émargement) dans votre établissement ou service. Les agents absents doivent la recevoir à leur adresse personnelle postale. Elle contient votre identifiant électeur qui vous permettra de voter.

Si vous n'avez rien reçu ou si vous l'avez égaré :

Connectez-vous à votre espace électeur jusqu'au 4 décembre. **N'attendez pas le dernier moment !** Cliquez sur « mon identifiant électeur ». Choisissez l'envoi par courriel sur votre adresse courriel **personnelle** (différente de votre adresse professionnelle) ou par SMS sur votre téléphone portable.

Vous pouvez aussi demander un nouvel identifiant si vous pensez que quelqu'un peut l'avoir utilisé.

◆ **Etape 5 : dès le 27 novembre 10 H et jusqu'au 4 décembre 17 H : votez !**

- Accédez à votre « espace électeur ».
- Cliquez sur « **accéder à l'application de vote** ».
- Saisissez votre **identifiant** (reçu sur ma note de vote ou récupéré comme indiqué à l'étape 4) et votre **mot de passe électeur** (créé à l'étape 2). Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez l'obtenir en cliquant sur « mot de passe oublié »
Vous accédez à une page qui vous précise le vote que vous allez émettre.
- Cliquez sur « **voter** ».
Une page s'affiche avec les logos et les noms des listes en présence.
Pour chacune, vous pouvez afficher la liste des candidats.
- Pour voter, **choisissez une liste** et cliquez sur « **voter** ».
- Puis validez votre choix (ou modifiez-le) sur l'écran suivant.
Si vous cliquez sur « modifier », vous retournerez sur l'écran de choix.
- Après validation de votre vote, vous pourrez imprimer une preuve de vote.
- Une fois confirmé, le vote est définitif et ne peut plus être modifié.

Rappel

A partir de votre espace électeur : vous pouvez obtenir :

- **votre identifiant** si vous ne l'avez pas reçu ou si vous l'avez égaré (du 12 novembre au 4 décembre). Un nouvel identifiant vous sera envoyé au choix par courriel ou par SMS.
- **un nouveau mot de passe** si vous l'avez oublié ou si vous voulez le changer.

Si vous n'arrivez pas à créer votre espace électeur ou si ultérieurement, vous rencontrez un problème pour voter, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées ci-après.

assistance-aenes@snasub.fr

Procédure de vote réalisée et diffusée par le SNASUB-FSU

